

Résultats des votes
Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire
de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard du 29 mai 2019

1) En Assemblée Générale Ordinaire

18 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 62 359 actions au nominal de 16 euros sur les 62 850 actions composant le capital social et aux 62 359 actions sont attachées 62 359 voix. Le quorum est de 99,22 %.

Première résolution	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018	Adoptée à l'unanimité
Deuxième résolution	Affectation du résultat	Adoptée à l'unanimité
Troisième résolution	Approbation des conventions réglementées	Adoptée à l'unanimité
Quatrième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Cédric de Bailliencourt)	Adoptée à l'unanimité
Cinquième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité

2) En Assemblée Générale Extraordinaire

18 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 62 359 actions au nominal de 16 euros sur les 62 850 actions composant le capital social et aux 62 359 actions sont attachées 62 359 voix. Le quorum est de 99,22 %.

Première résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration - dans le cadre de l'obligation de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce – à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	Adoptée à l'unanimité
Deuxième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité